

La Caselle Enchênée

LA GAZETTE DE L'ASEL

FEVRIER 2020 N°65



Association de Sauvegarde de
l'Environnement du pays de
Lalbenque

EN GUISE DE VŒUX DE BONNE ANNEE : L'ANTI-UTOPIE

En guise d'étretnes tardives pour les vœux de bonne année, en ces temps de contestations permanentes, de climat insurrectionnel et de violences en tout genre, la Caselle Enchênée souhaite offrir à ses lecteurs un texte d'André Comte-Sponville, penseur-philosophe qui invite les Français à une réflexion sur notre bien commun, la démocratie... un bien précieux mais fragile dont il faut prendre grand soin.

« Prenons un peu de recul. Imaginons le monde dans 200 ans. Il n'est pas impossible que dans deux siècles aucune démocratie n'existe plus nulle part sur la planète. Il n'est pas impossible qu'il n'y ait plus dans le monde entier que des dictatures, des Etats totalitaires, militaires ou mafieux qui auraient supprimé toute liberté d'expression, toute élection, toute manifestation, tout droit de grève. Des dictatures qui régneraient indéfiniment par la violence, le bourrage de crâne et la terreur.

Songeons alors aux quelques démocrates qui subsisteraient clandestinement, ici ou là, qui se réuniraient peut-être parfois en secret. Ils penseraient peut-être alors au début du XXI^e siècle, en France. Ils y verraient une époque merveilleuse où la presse était libre, où des débats contradictoires se multipliaient sur les chaînes d'information, où les réseaux sociaux pullulaient hors de tout contrôle ou peu s'en faut, où l'on pouvait voter contre le pouvoir en place, le renverser tous les cinq ans, manifester et faire grève pendant des semaines, se moquer du chef de l'État, appeler même à l'insurrection.

Cette époque qui leur paraîtrait rétrospectivement tellement enviable, l'une des plus libres que l'humanité ait jamais connue, c'est la nôtre.

Cela n'empêche pas les souffrances, les difficultés et les inquiétudes, qu'elles soient écologiques ou sociales. Mais celles-ci, à l'inverse, ne doivent pas masquer la chance qui est la nôtre de vivre en paix dans une démocratie.

Bref, ce que je veux suggérer par cette espèce d'anti-utopie, c'est que ce n'était pas mieux avant. On vivait moins bien et la parole était moins libre sous de Gaulle que sous Macron et que ça pourrait être bien pire demain ou après-demain.

Raison de plus pour veiller sur la démocratie comme sur la prune de nos yeux. Pour tout démocrate, elle est notre bien commun et plus précieuse que ce qui nous oppose.

Je me méfie des utopies qui font mépriser le présent. Puisse cette anti-utopie nous réconcilier avec lui et les uns avec les autres, non en supprimant les conflits qui font partie de la démocratie, mais en réduisant un peu la haine».

André Comte Sponville

INTERVIEW DU TRUFFAIRE

Ca fait bien longtemps que la Caselle Enchênée n'est pas allée interviewer notre désormais célèbre truffaire sur les marches de la mairie. A l'approche des futures élections, notre petit journal a eu l'idée d'aller lui demander son sentiment sur ces élections pour qu'il nous confie peut-être quelques-unes des rumeurs qu'il a entendues sur ses marches.

La Caselle :

Alors Truffaire, que pensez-vous de ces élections qui approchent à Lalbenque ? Savez-vous combien il y a de listes et, vu que vous entendez et voyez tout, pouvez-vous nous confier quelques petits secrets de vous seul connus ?

Le truffaire :

Ah, pour des rumeurs, il y en a eu des rumeurs. Je les ai toutes entendues. Et chaque jour en apportait une nouvelle. A en croire certains cet automne, il y aurait eu 5 listes... une liste de gauche, une liste de droite, une liste « En marche », une liste indépendante et une liste écolo. Bientôt plus de candidats à Lalbenque qu'il n'y a d'électeurs ! En vérité, on va se retrouver avec trois listes... comme en 2014. Mais, à cette époque, hélas, je n'étais pas là pour assister au spectacle et je n'ai pas participé à la dernière campagne.

La Caselle :

Alors, pouvez-vous nous dire ce que vous pensez de chacune de ces trois listes ? La première par exemple, celle qui est issue de l'équipe actuelle ?

Le truffaire :

Tout l'été, on ne savait pas trop qui allait mener cette liste sortante. Il a fallu la publication du fameux « 4 pages », en juillet, pour que je comprenne que Jacques Pouget passait la main. A ce propos, j'ai bien ri dans ma moustache --et mon chien aussi dans ses poils -- en lisant ce document qui faisait un tel éloge du maire qu'on aurait pu croire à un éloge funèbre plutôt qu'à un bilan de 30 années d'exercice. A le voir sortir de sa mairie tous les jours, de plus en plus fatigué par les ans, je voyais bien qu'il n'allait pas rester encore 6 ans de plus. Mais, il me l'a dit, la décision n'a pas été facile pour lui. Il aime son village. Il aime surtout le pouvoir. La politique lui colle à la peau et il se croit indispensable à la vie de Lalbenque. Et la mairie, c'était sa seconde maison. Il y passait l'essentiel de son temps. Enfin, pas tout à fait sa seconde maison...sa troisième plutôt puisqu'on m'a dit qu'il est en train de s'en faire bâtir une toute neuve près de chez lui.

Quant à celui qui va prendre le manche de la liste, Stéphane Dolo, je le connais peu. Il a déjà fait deux mandats. C'est quelqu'un de discret, d'effacé. Il ne fait pas de bruit... c'est le moins qu'on puisse dire. A-t-il l'étoffe pour devenir maire ? L'avenir le dira. Mais, comme disait ma grand-mère, « Il faut se méfier de l'eau qui dort » !

La Caselle :

Mais, truffaire, que vient faire ce dicton à propos de ce nouveau tête de liste ?

Le truffaire :

Vous ne comprenez pas le jeu de mots ? Il est pourtant facile. Je vais vous le redire et vous allez comprendre. Il faut se méfier de



l'eau qui dort...ou, si vous préférez, il faut se méfier Dolo qui dort !

La Caselle :

Bravo truffaire pour ce jeu de mots. Votre grand âge ne vous empêche pas de faire des mots d'esprit. Et la seconde liste, alors ?

Le truffaire :

Pour cette seconde liste, pas de surprise. On rejoue le match d'il y a six ans. En 2014, c'était Sébastien Nodari qui menait la liste. Il était l'ami proche d'Aurélien Pradié. Il est toujours son ami. Mais Aurélien Pradié n'était à l'époque que maire et conseiller régional. Le voilà désormais député depuis trois ans et secrétaire général de LR. Est-ce que cette proximité avec cette personnalité de talent va lui suffire à gagner les élections à Lalbenque, ça, c'est une autre histoire. Les électeurs choisiront.

La Caselle :

Et la troisième liste, que pouvez-vous nous en dire ?

Le truffaire :

Ah celle-là, elle s'est fait attendre. J'ai même cru à un moment qu'il n'y aurait que deux listes. On s'imaginait bien que les écolos allaient se présenter, comme en 2014. On m'a dit qu'ils avaient fait un joli score de 17 % et, l'écologie ayant le vent en poupe, ils auraient eu tort de ne pas y revenir. Leur électorat n'aurait pas compris leur absence. Mais là aussi, deux surprises. La première, c'est que Daniel Pasquier, tête de liste en 2014 et élu pendant six ans, ne se représente pas. Il s'est retiré pour passer la main à une femme, Liliane Lugol. Que voulez-vous, autre temps, autre mœurs. L'époque est au féminisme et les femmes sont aussi compétentes que les hommes. J'ai bien connu les parents de cette tête de liste. On truffait ensemble autrefois.

Elle n'est pas novice en politique car son père m'a dit que, quand elle était jeune, elle était déjà seconde adjointe à la mairie d'un village du Tarn et Garonne. Et, seconde surprise, c'est que, à l'inverse de 2014, il n'y a pas que des écolos « pur jus » dans cette liste. Ils sont majoritaires mais ont ouvert leur porte à des gens venant d'ailleurs et sensibles aux thématiques écologiques. C'est un attelage étonnant mais, dans une élection locale, pourquoi pas ? On peut dire que c'est une liste écolo « arc en ciel »... et moi, j'aime bien les arcs en ciel.

La Caselle :

Et pourquoi, truffaire, vous aimez les arcs en ciel ?

Le truffaire :

Mais parce que, lorsqu'il y a des arcs en ciel, c'est qu'il vient d'y avoir un orage ou une grosse averse. Et, les orages et les grosses averses en juillet et en août, c'est bon pour les truffes...c'est bon pour ma récolte. Sans pluie en été, vous le savez bien, pas de truffes en hiver. C'est pour cette raison que j'aime bien les arcs en ciel...et que j'aurais peut-être voté pour cette liste « arc en ciel » si j'avais le droit de voter.

La Caselle :

Mais ces élections municipales sont aussi des élections intercommunautaires car les électeurs vont choisir, le même jour, les 37 conseillers communautaires qui vont diriger la Comcom pendant six ans. Avez-vous des choses à nous raconter sur le sujet ?

Le truffaire :

Vous avez raison, les gens l'oublient, mais on fait tous les six ans deux élections en une. On vote pour les conseillers municipaux et aussi pour les conseillers communautaires qui ont de plus en plus d'importance. D'où la nécessité d'aller voter. Si je pouvais, j'irais déposer un bulletin de vote dans l'urne le 15 mars prochain mais, malgré mes demandes répétées, le maire refuse toujours de m'accorder le droit de vote. Il a tort. Je suis les affaires de Lalbenque depuis des années et j'en sais un paquet de choses sur la vie du village. Il a peut-être peur que je ne vote pas pour sa liste ! Ou peur que je me présente comme futur maire du village ! Non, je plaisante, je suis trop vieux pour devenir maire.

La Caselle :

Et à propos des élections communautaires, avez-vous des rumeurs à nous raconter...ou votre sentiment sur ce qui va se passer ?

Le truffaire :

Mon sentiment à ce sujet, c'est que Jacques Pouget aime trop le pouvoir pour laisser à la fois la mairie et la présidence de la communauté de communes. Cet homme adore les casquettes. Un vrai « casquettophile » ! Jusqu'alors, il en avait trois. Il va probablement en garder encore deux : celle de la Comcom et celle, ne l'oublions pas, de conseiller départemental. En 2022, il se débarrassera de sa casquette au

département pour la refiler à un de ses nouveaux « amis » de sa liste et, quand le PLUI sera terminé, il laissera la main à quelqu'un d'autre... dans deux ans environ. Maintenant, ce que je vous dis là n'est pas parole d'évangile. Pour l'Evangile, il vaut mieux aller à l'église Saint-Quirin, à deux pas d'ici.

La Caselle :

Mais pourquoi parlez-vous de PLUI ?

Le truffaire :

Parce que je connais bien mon homme. Il passe devant moi, sur les marches de la mairie, tous les jours. On est un peu voisin. Et on se parle. Et, pour rien au monde, il ne veut perdre la main sur ce Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire. Il veut préserver les intérêts de son village et souvent les intérêts de ses amis. Il veut continuer à engraisser Lalbenque, à faire grossir sa population et son influence... au détriment de Limogne et des petits villages alentour. Il souhaite être à la manœuvre quand vont venir les travaux de zonage pour définir les terrains constructibles. A vrai dire, s'il me demandait mon avis, vu le déplorable PLU qu'il a concocté en 2007 pour son village avec une dispersion de l'habitat aux quatre coins de la commune, je lui conseillerais de ne pas récidiver. Mais, je sais bien qu'il s'en fiche de l'avis d'un vieux trufficulteur qui n'a même pas le droit de voter.

La Caselle :

Et vous, truffaire, qu'attendez-vous de la nouvelle équipe qui va diriger la mairie ?

Le truffaire :

Oh moi, pas grand-chose ! Ah si, une seule chose : que la nouvelle équipe me débarrasse de cette plaque mortuaire qu'on m'a collée à côté de moi pour indiquer mon état civil. C'est l'adjointe à l'environnement, Marie-Christine Lapeyre, qui m'a imposé cette plaque. Comme elle ne se représente pas, j'espère qu'on va enfin accéder à ma demande. Ça fait des années que je supplie qu'on me mette une jolie plaque...une plaque pour les vivants...pas pour les morts. Parce que, tout le monde ne le sait pas, mais je suis toujours vivant... et, je crois, pour pas mal d'années encore ! Dans les années à venir, je risque d'en voir mourir pas mal autour de moi. Allez, on se quitte parce que ça fait un moment qu'on discute et cette conversation m'a fatigué. Revenez quand vous voulez. Il n'y a que la Caselle qui s'intéresse à moi. Les autres, la Dépêche, la Vie Quercynoise, le Petit Journal, Médialot... aucun correspondant ne vient me voir et m'interviewer. Merci de vous intéresser au pauvre vieux que je suis.

La Caselle :

Merci truffaire pour ce moment agréable. On reviendra vous voir, c'est promis, car nos lecteurs sont friands de savoir ce que vous pensez de la vie du village.

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau PLUI, la Caselle Enchênée a voulu aller voir comment se passaient les choses dans des territoires loin de chez nous. Nous avons fait le choix de passer deux heures d'entretien avec un maire d'un village vendéen, semblable à Lalbenque par sa démographie (environ 1700 habitants). Bien nous en a pris car, à écouter ce maire, nous avons le sentiment d'être sur une autre planète...en tout cas dans un pays aux règles de fonctionnement en matière d'urbanisme à l'opposé de ce que font les élus dans le Lot...et tout spécialement à Lalbenque.

Il y a fort à parier que certains, à la lecture de notre article, vont rester dubitatifs et vont s'imaginer que cet entretien est une fiction... comme l'interview du truffaïre dans l'article précédent. Il n'en est rien. Tout est vrai. Et pour les plus sceptiques, nous allons donner des noms et tout le monde pourra vérifier l'existence de cette commune vendéenne et de son maire. Il s'agit de Chambreaud et de son maire Gérard Hérault. Voir la photo.

Ce maire, également président de communauté de communes, vient de terminer son PLUI... le premier finalisé en Vendée. Il a réalisé un PLUI totalement conforme au SCOT qui préconise un habitat autour des centres-bourgs en laissant tout le reste de l'espace réservé aux zones naturelles ou aux zones agricoles. Le résultat est stupéfiant : l'architecture du village se compose de trois blocs. Le premier concerne le vieux bourg tel qu'il était au milieu du siècle dernier. Tout l'espace a été construit avec remplissage des « dents creuses » quand il y en avait. Autour de ce vieux bourg, la commune, à la manœuvre depuis une vingtaine d'années, a construit 6 ou 7 grands lotissements, parfaitement bien aménagés, qui forment une véritable ceinture qui entoure la quasi-totalité du village. Les parcelles sont de petite taille, autour de 500 mètres carrés. Et au-delà de ces lotissements, on ne découvre que des terres agricoles ou des zones naturelles... SANS AUCUNE CONSTRUCTION dispersée dans la campagne car aucune construction n'est possible en dehors du bourg et des lotissements alentour. Pour les agriculteurs, propriétaires ou locataires de leur ferme, ils n'ont droit de construire ou de rénover de vieux bâtiments qu'à l'intérieur ou tout à côté de leur ferme. Le résultat est stupéfiant et le sentiment, en débarquant du Lot, d'arriver sur une autre planète est à peine exagéré : une fois sorti du bourg et des lotissements périphériques, on ne voit aucune maison neuve dans le paysage ou au bord des routes... comme c'est le cas dans le Lot et spécialement dans la commune de Lalbenque. Chez nous, mitage à tous les étages ! Dans cette commune vendéenne, le mot « mitage » n'existe pas car de telles constructions sont formellement interdites par le PLUI.

Telle est la première surprise quand on arrive dans ce village...et dans bien d'autres à l'identique. Il en est une autre qui va faire s'étrangler beaucoup de propriétaires de terrains lalbenquois. On assiste dans ce village à aucune vente de



terrains constructibles faite par des propriétaires fonciers qui ont eu la chance d'être proches de la mairie, récompensés par le maire qui leur fait des cadeaux de terrains à 200 000 euros l'hectare. Ces méthodes, légales hélas mais totalement immorales en termes de justice sociale, n'ont jamais cours dans ces territoires vendéens. **AUCUN PROPRIETAIRE FONCIER NE PEUT VENDRE DIRECTEMENT SES TERRAINS CONSTRUCTIBLES A UN PARTICULIER.** C'est la mairie qui est à la manœuvre et qui a la mainmise sur l'achat du foncier. Elle n'utilise cette prérogative que pour acheter des terrains sur lesquels elle veut construire un lotissement autour du bourg.

Et dernière surprise, le prix d'achat des terrains constructibles quand la mairie décide de construire n'est pas de 20 euros le mètre carré comme c'est le cas chez nous mais seulement autour de ... 4 ou 5 euros !!!

Voilà une commune qui a su maîtriser son foncier et ne pas céder à la facilité de faire plaisir à un électorat avide de vendre des terrains pour s'enrichir. Et le résultat est spectaculaire. C'est un plaisir de se promener dans ces campagnes vendéennes sans la pollution visuelle de ces maisons construites un peu partout...dans les bois, au bord des routes... comme c'est le cas chez nous. Les relations entre agriculteurs et habitants sont bonnes car les zones agricoles ne viennent pas interférer avec les zones habitées. Pas de conflit à cause des épandages de Roundup puisque les maisons habitées sont concentrées uniquement sur le bourg. Et, en termes de bilan carbone, peu de distance à faire en voiture pour mener les enfants à l'école ou pour faire ses courses dans le centre-bourg qui dispose d'une petite supérette SPAR largement suffisante pour les besoins de la commune. Pas de moyenne ou grande surface dans ce village épargné par Carrefour, Leclerc ou Super U !

Lorsque nous avons décrit au maire interviewé la façon dont se passent les choses à Lalbenque, il n'en croyait pas ses oreilles. Il a vite compris la situation de notre territoire. Sa première question a été de nous demander s'il n'y avait jamais de conflits ou d'altercations dans notre village tant l'injustice est criante entre les propriétaires fonciers largement servis par les municipalités et les autres qui n'ont aucun mètre carré à vendre. Ce système de distribution des terres constructibles est évidemment source de conflits, de jalousies en tous genres et d'une ambiance délétère.

A l'heure où les collectivités réfléchissent à l'élaboration de notre nouveau PLUI, l'exemple de ce village vendéen de-

vrait alerter tous les élus, tous les habitants avides de retrouver un peu de bon sens. Il est urgent et impératif de se détourner de ces vieilles pratiques électoralistes où on s'attache la fidélité de certains par des cadeaux hélas légaux mais qui heurtent le sentiment de justice qui devrait tous nous habiter. Il est urgent de concentrer l'habitat autour des bourgs comme le demandent le SCOT et la loi SRU. Pour certains villages – Lalbenque entre autres – il est hélas trop tard. Les générations à venir devront subir l'héritage de l'urbanisme clientéliste de ces élus.

Daniel Pasquier

STADE DE FOOT : CHERS ET HUMIDES BALLONS

Lorsque le 5 juin 2014, il y a six ans, le maire de Lalbenque a évoqué pour la première fois, en conseil municipal, l'éventualité de l'aménagement d'un futur stade de foot sur un terrain entre les routes d'Escamps et de Vaylats, il ignorait probablement qu'il mettrait le doigt dans un futur chantier qui allait aller de surprise en surprise.

Première surprise, le coût financier de l'opération estimé au départ à moins d'un million d'euros. Six ans après, on en est déjà, en janvier 2020, à près d'un million et demi TTC... et il reste à construire les tribunes et à effectuer la pose des panneaux photovoltaïques. Un chantier qui va approcher les deux millions d'euros. Rentrons un peu dans les détails pour y voir plus clair. Tout d'abord l'achat des 5 hectares de terrains (1 euro le mètre carré) pour un montant global, avec les frais notariés, de 60 000 euros. Puis, les travaux de déboisement, de terrassement, de drainage avec pose de clôtures et de mains courantes : 420 000 euros. L'éclairage des deux stades : 50 000 euros. Les honoraires pour la maîtrise d'œuvre de la première tranche : 28 000 euros. A ces chiffres, il faut rajouter le plan de financement voté lors du dernier conseil de décembre pour la construction des vestiaires et du club house destiné à accueillir les sportifs : une somme faramineuse de 774 000 euros à laquelle il faudra rajouter le montant des honoraires de la maîtrise d'œuvre de 62 000 euros. Cette seconde tranche comprend la construction du bâtiment, l'assainissement, la récupération et le stockage des eaux de pluie. A ces chiffres qui font écarquiller les yeux du lecteur, vient s'ajouter un coût imprévu de 52 000 euros qu'il a fallu rajouter pour des travaux de captage d'une sorte de résurgence d'eau découverte sous le terrain de foot. Cette résurgence a dû être canalisée et emmenée vers un immense bassin de rétention dont l'eau servira à arroser les pelouses en été. Nous en sommes donc à 1 450 000 euros TTC. Lorsque la troisième tranche des travaux se réalisera, à savoir la construction d'une tribune pour le public recouverte de panneaux photovoltaïques, on devrait se situer autour de 1 800 000 euros. Et encore, on a revu le projet à la baisse car certains, croyant peut-être habiter à Neuilly ou Levallois-Perret, souhaitaient rajouter une piste d'athlétisme avec 6 couloirs pour un montant oscillant entre 300 et 400 000 euros supplémentaires. Devant la valse

des zéros, le maire et une majorité du conseil ont heureusement mis le holà !

Seconde surprise, la zone très humide pour ne pas dire inondable sur laquelle on a construit ces deux terrains. A vrai dire, on ne devrait pas parler de surprise car l'opposition municipale en la personne de Sébastien Nodari a, à plusieurs reprises, alerté le conseil sur ce mauvais choix d'emplacement : tous les vieux lalbenquois, tous les chasseurs savaient depuis toujours que ces terrains-là sont inondables. Comme d'habitude, d'un revers de main, on a balayé cet argument et on n'a pas écouté l'opposition. Le drainage, rassurez-vous, va tout régler ! Nous sommes désormais avec des terrains de foot qui, en cas de pluies abondantes, seront inutilisables. C'était le cas en novembre dernier où l'eau stagnait à même le sol pendant plusieurs semaines, rendant les terrains impropres à taper dans un ballon. Mais, pire encore, fin janvier, après un ou deux jours de pluie seulement, le terrain n'aurait pas pu recevoir de joueurs. Qu'en sera-t-il dans les années à venir ? Le pire est à craindre et, dans ce cas, il serait regrettable d'avoir investi autant d'argent sans avoir un stade opérationnel même par temps de pluies abondantes. D'autres implantations étaient possibles, notamment entre Lalbenque et Fontanes car, rappelons-le, les clubs de foot sont ceux de Lalbenque-Fontanes. Jacques Pouget s'est entêté à vouloir son futur stade dans un endroit inapproprié. Les mauvaises langues parlent de copinage mais la Caselle, dans sa grande bienveillance, n'en croit pas un mot. Ce sera son dernier grand chantier qu'il aurait aimé terminer avant la fin de sa mandature. Ce ne sera pas le cas.

L'ASEL reconnaît l'utilité d'avoir construit cette infrastructure sportive devant la demande des utilisateurs et la quantité de clubs à satisfaire. Mais quand même, ces chiffres donnent le vertige. On nous répond qu'une bonne partie de ces sommes seront abondées par des subventions en tout genre. Certes ! Mais les subventions -- on l'oublie souvent -- sont de l'argent public et le reste à charge pour la municipalité devrait s'élever autour de 60 % à condition que toutes les subventions espérées tombent dans l'escarcelle de la municipalité.

L'ASEL en tout cas se félicite de la décision municipale d'installer des panneaux photovoltaïques. Mais là encore un problème imprévu qui aurait dû être pointé en amont du projet. La toiture des vestiaires ayant une inclinaison vers le Nord, il n'est pas possible d'y poser des panneaux qui, pour capter un maximum de lumière, ne peuvent être orientés que vers le Sud. Ces panneaux, initialement prévus sur le toit des vestiaires et du club house, seront donc posés sur la toiture qui va recouvrir les tribunes, en face des vestiaires, de l'autre côté du stade. Un investissement de 150 000 euros qui sera normalement amorti en 12 ans. Le prix de rachat du KW par EDF a beaucoup baissé mais les coûts de fabrication et d'installation des panneaux ont suivi la même baisse...ce qui laisse un retour sur investissement moins intéressant que pour les panneaux photovoltaïques du gymnase mais quand même tout à fait acceptable.

En conclusion, on peut faire une constatation qui invite à

réfléchir. La réalisation de la plaine de jeux n'est que la continuité d'une politique d'investissements en faveur du sport...un des nouveaux dieux de notre société auquel il est de bon ton de tout sacrifier. Après la construction du gymnase et de son agrandissement récent, du terrain de rugby à Rougié, de la piscine...nous voilà maintenant avec deux terrains de foot supplémentaires à Lalbenque...autant d'investissements au détriment d'autres choix qui auraient pu être faits, par exemple en faveur de la culture, de l'environnement, de la mobilité...les parents pauvres de la commune de Lalbenque. C'est clairement un choix politique... à moins que, par cynisme, le choix d'investir dans la pratique du sport local ne soit, pour le maire de Lalbenque, qu'une façon de s'attacher la fidélité de son électorat habituel ! Combien de bulletins de vote « Dolo » dans l'urne grâce au stade de foot au soir du 15 mars ? Réponse dans quelques semaines.

Le CA de l'ASEL

LA CASELLE LUDOPLANIQUE

Tout le monde connaît à Lalbenque la caselle de Nouel rénovée depuis bientôt 10 ans et les touristes ne cessent de s'arrêter pour admirer cette construction du 19^{ème} siècle, la plus haute caselle du département avec ses 5,45 mètres de



hauteur. Il va falloir désormais s'habituer à entendre parler d'une autre caselle récemment rénovée par le maire en personne et quelques élus de Lalbenque : la caselle ludoplannique ! Pourquoi un tel nom, pourquoi une telle appellation ? Parce que cette gariotte est située entre les deux futurs terrains de foot de Guiraudou, sur la route d'Escamps et que cet espace réservé aux joueurs de foot et de rugby a été officiellement appelé « Plaine de jeux ». En France, on aime les euphémismes, les mots redondants et souvent stupides ! Plaine de jeux pour des terrains de foot et technicienne de surface pour une femme de ménage ! C'est donc tout naturellement que notre journal, jamais en reste pour inventer des néologismes et fort impressionné par cette invention de la plaine de jeux, a baptisé cette construction **la caselle ludoplannique**... « ludo » faisant référence au jeu et l'adjectif « planique » à la plaine.

Rappelons en deux mots l'histoire de cette caselle récemment évoquée dans le dernier numéro de la Caselle Enchênée. Sur l'emplacement du futur terrain de foot, entre la route d'Escamps et la route de Vaylats, se trouvait, cachée dans les bois, une vieille gariotte en bien mauvais état. Le hasard faisant bien les choses, cette caselle se situe exactement entre les deux terrains de foot actuellement en construction. Une chance qui lui a permis d'être sauvée puisqu'elle ne gênait pas les travaux et qu'elle se situe en dehors des terrains de jeu. Son état est très abîmé par les ans...murs par endroits écroulés, linteaux en bois pourris mais la toiture toujours présente. Cet état de délabrement aurait nécessité que le conseil municipal s'empare de ce sujet et qu'on décide collectivement de l'avenir de ce petit patrimoine. Il n'en a rien été : le maire et quelques élus ont décidé, sans en parler à personne, de construire eux-mêmes une autre caselle, collée à l'ancienne pour la protéger et l'empêcher de s'écrouler définitivement. On peut comprendre cette idée certes courageuse et généreuse... mais peu lumineuse... car le résultat est loin de celui espéré.



Toute la nouvelle construction a été faite au mortier pour sceller les pierres entre elles et pour les coller à l'ancienne gariotte. Et pour la toiture, aucune recherche de pierres plates pour les poser délicatement et faire un toit ressemblant aux caselles traditionnelles. Les pierres de toutes formes et toutes dimensions ont été scellées sur le toit avec toujours le même mortier qui assure, certes, une solidité à l'édifice mais qui choque tout œil habitué à admirer la beauté du petit patrimoine local. Ne soyons pas trop méchants ! L'édifice, à vrai dire, lorsqu'il est vu de loin, semble plutôt sympathique et bien proportionné et on est ravi de voir cette caselle plantée entre deux terrains de foot. Un spectacle rare, une singularité albenquoise qui va étonner les sportifs et les spectateurs venus assister aux matches. Le désenchantement survient au fur et à mesure que l'on s'approche de l'édifice et qu'on remarque les défauts qui sautent aux yeux : les murs pas droits, la toiture avec des pierres posées à la va-comme-je-te-pousse et surtout cette omniprésence de mortier bien visible qui enlève tout charme à cette construction.

Pourquoi avoir fait preuve d'une telle précipitation en se lançant sans aucune concertation dans un chantier aussi hasardeux ? Quand on demande au maire pourquoi il n'a pas proposé d'en débattre au conseil municipal, il répond béatement « Je n'y ai même pas pensé » !!! Le plus terrible dans cette histoire, c'est que le maire est sincère. Tellement habitué depuis 30 ans à gérer sa commune sans, le plus souvent,

prendre des décisions collectives, se sentant tellement le « patron » de son « entreprise communale », le maire n'a pas eu le réflexe élémentaire de mettre cette question à l'ordre du jour d'un conseil municipal « Que fait-on de cette caselle ? ».

Après le 22 mars, quel que soit le maire ou la mairesse, qu'on en finisse une bonne fois pour toutes avec ces vieux réflexes hérités du passé. Une telle situation n'aurait jamais eu lieu dans une commune respirant une démocratie saine... c'est-à-dire une démocratie sachant marier, dans un bel équilibre, la démocratie représentative avec le conseil municipal, la démocratie participative avec de vraies commissions de citoyens aux pouvoirs reconnus et la démocratie directe avec l'utilisation parcimonieuse de référendums.

La Caselle Enchênée, toujours à l'affût de solutions originales, a une idée lumineuse qu'elle soumet à la réflexion du nouveau conseil qui va sortir des urnes le 15 ou le 22 mars prochain. Puisque cette caselle ludoplanique présente un certain charme quand elle est vue de loin, entourons-la d'une main courante (comme celle qui protège déjà les deux terrains de foot) pour interdire aux visiteurs de s'approcher trop près. Ils seront ainsi à l'abri de la déception immédiate qui survient en constatant les défauts grossiers d'un tel rafistolage.

Daniel Pasquier

HABITATS ALTERNATIFS

Le vendredi 31 janvier dernier, lors du débat du conseil communautaire à propos du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) qui est la clef de voûte, le cadre dans lequel va se construire le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire...lors de ce débat, donc, est arrivée la question de la place de l'habitat alternatif dans notre territoire. Qu'entend-on par « habitat alternatif » ? Il s'agit de ces constructions de plus en plus fréquentes qui peuvent prendre la forme de yourtes, de roulottes, de tiny houses... Les tiny houses sont des mini-maisons à mi-chemin entre la roulotte et la maison tout confort, mobiles et écologiques, en ossature bois et posées sur une remorque. La plupart du temps, mais pas toujours, ces habitats sont autonomes en électricité (avec des panneaux photovoltaïques) et en eau grâce à la récupération des eaux de pluie.

La question a suscité un débat passionné, certains élus voulant refuser ce type d'habitat dans la Communauté de communes, certains autres au contraire souhaitant que notre collectivité fasse preuve d'ouverture d'esprit et accueille ces futurs habitats appelés à se développer. Les arguments des premiers étaient simples et pourraient se résumer ainsi : les locataires ou propriétaires de ce type d'habitat sont souvent des marginaux qui vont vivre en dehors de la collectivité, sans payer les taxes habituelles des résidents normaux, sans

payer la redevance des ordures ménagères... bref des citoyens de seconde zone qui vivraient aux crochets des bons et loyaux citoyens qui, eux, vont payer pour les autres. Des arguments un peu simplistes qui oublient en premier lieu que la taxe d'habitation n'existe bientôt plus. Et on ne voit pas pourquoi ces habitats seraient dispensés de payer la redevance des ordures ménagères au même titre que les autres. La seule contrainte est d'avoir une borne incendie à moins de 500 mètres pour pouvoir intervenir en cas de départ de feu.



Les pro habitats alternatifs faisaient une analyse plus réaliste et partaient d'un constat tout simple : la demande de permis de construire de ce type d'habitat va aller croissant dans les années à venir. Pour des raisons économiques car ces mini-maisons (yourtes, roulottes ou tiny houses...) coûtent infiniment moins chères. Vu l'endettement gigantesque que représente l'investissement dans un achat de terrain de plus en plus cher et vu le prix de construction des maisons, cet engouement vers l'habitat alternatif risque de s'accélérer. Une autre raison de l'accroissement de cette demande est à rechercher dans le refus d'une partie de plus en plus grande de la population d'inventer d'autres formes d'habitat qui viennent prendre le contre-pied du modèle dominant... à savoir : consommer de plus en plus, construire de plus en plus, faire tourner la croissance à plein régime... Toutes ces valeurs sont en train d'être remises en cause car elles ont mené notre société là où elle est aujourd'hui, dans une impasse, dans des contradictions impossibles à résoudre. Pour résumer la position des élus pro « habitat alternatif », on peut citer la phrase parfaitement juste d'un des élus : « Ceux qui demain vont vouloir ce type d'habitat sont peut-être nos propres enfants ».

Une majorité d'élus semblaient, par bonheur, se dessiner en faveur de l'accueil de ce nouveau type de population. Mais où va-t-on les mettre ? Débat de nouveau un peu chaud. Dans les zones déjà urbanisées ? Dans les zones à urbaniser plus tard ? Ou bien dans des parcelles clairement identifiées au sein même des zones naturelles afin de les éloigner des bourgs et de la vue des gens bien sous tous rapports ? Cette dernière solution satisferait peut-être le bon peuple qui ne souhaite pas avoir sous les yeux ces maisons de marginaux car, c'est bien connu, on ne mélange pas les torchons avec les serviettes ! Pas sûr que cette solution d'éloignement dans les zones naturelles, loin de tout, soit de nature à favoriser la mixité sociale entre les gens épris de normalité et les alternatifs.

Le débat est toujours ouvert et ce sont les nouveaux élus sortis des urnes les 15 et 22 mars prochains qui auront à prendre la décision. A nous, citoyens alternatifs désireux d'inventer une autre voie sur le chemin de la décroissance, de faire entendre notre voix.

Daniel Pasquier

La Caselle Enchênée ne peut vivre que grâce à votre soutien : n'hésitez pas à adhérer à l'ASEL

ASEL - Mairie de Lalbenque

46230 Lalbenque

Site internet : <http://www.asel46.fr> Tel. 05 65 31 75 91

Si vous voulez soutenir l'action de l'ASEL, si vous aimez lire ce petit journal - Alors n'hésitez pas à nous rejoindre



Adhésion à l'association (inclus abonnement à la Caselle Enchênée).

Individuel: 15 euros Pour un couple 25 euros

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

EMAIL :

Dépôt légal préfecture de Cahors avril 2007